



Comité de pilotage Agenda 21 Couzot

Compte-rendu du 20 mars 2014

Mairie de Couze et Saint-Front

Participants

Véronique GAUTHIER, Maire de Couze et Saint-Front
Anne-Marie MARQUAIS, Adjoint
Eric CROATTO
Paul DI LUCA, Chargé de mission valorisation paysagère
Serge FAGETTE, Retraité
Johan FEUILLE, Apiculteur et éleveur ovin
Patrice MOUILLOT, Retraité
Michel BOUSQUET, Consultant des hypothèques
Christian ROLAND, Conseiller municipal
Dominique SOUM, Adjoint
Claudine OSSIPOFF
Nathalie SAJOUS, Secrétaire de mairie
Michel TEYSSANDIER
Laëtitia VENDRAME, Chargée de mission Agenda 21
Excusés : Mrs BECHDERGUE, DIOT et SARRAT

Documents mis à disposition

Joint à ce compte rendu

- Powerpoint « Présentation de la semaine du développement durable » 1^{ère} semaine d'Avril 2014.

Ordre du jour

- Vote du précédent comité de pilotage (16.01.2014) ;
- Présentation du travail réalisé par les groupes de travail du comité de pilotage concernant les fiches actions de l'A21 ;
- Présentation de la semaine du développement durable 2014.

Compte rendu

Introduction de la séance :

Anne-Marie MARQUAIS informe qu'avec son groupe « économie » de l'A21, ils se sont réunis en janvier et ont pu travailler sur 2 fiches action.

Elle présente les deux personnes du service civique employées au mois de mars, Paul DI LUCA et Laëtitia VENDRAME, respectivement chargé de mission valorisation paysagère et chargée de mission agenda 21.

Paul DI LUCA se présente : originaire de Normandie, aux environs de Dieppe, il a 19 ans et a obtenu un baccalauréat dans l'horticulture.

Vote du précédent comité de pilotage :

Serge FAGETTE, Claudine OSSIPOFF et Johan FEUILLE n'ont pas reçu le mail de Nathalie et d'Anne Marie, en date du 12 mars 2014, rappelant la date du prochain comité de pilotage le 20 mars 2014. Ce mail avait été envoyé à tous les membres du comité de pilotage.

D'autres n'ont pas reçu le compte rendu du dernier comité de pilotage, en date du 16 janvier 2014.

Il est proposé qu'un mail à vide soit envoyé à tous, afin de vérifier que toutes les adresses soient opérationnelles.

Approbation à l'unanimité des présents du compte rendu du 16.01.2014.

Présentation du travail réalisé par l'atelier « économieS » :

Anne-Marie MARQUAIS, Eric CROATTO, Claudine OSSIPOFF et Véronique GAUTHIER se sont réunis le 20 Février pour travailler sur deux fiches action de l'A21.

- **Fiche action n°5.2.2.01 « Diffusion d'informations concernant les subventions possibles aux entreprises »:**

Suite au courrier envoyé à tous les artisans, commerçants de Couze, seuls les propriétaires du restaurant « Le temps des moulins » ont présenté un dossier éligible et ont pu bénéficier du financement.

Cette fiche action a été clôturée car l'opération est terminée depuis Décembre 2013 et qu'actuellement le Pays du Grand Bergeracois (PGB) est en phase de transition, faute de fonds. Le calendrier du PGB correspondra à l'appel des fonds LEADER soit fin Juin 2014.

A ce moment là, il sera toujours temps de faire une fiche action avec les nouvelles modalités. Informations obtenues directement auprès du PGB par Anne-Marie.

- **Fiche action n°5.4.1.01 « Restauration de la Maison des Contremaîtres »**

Changement de l'intitulé de cette fiche action en « Pépinière d'artisans d'art ». Le groupe souhaite globaliser cette fiche. Son objectif : développement autour des moulins. Valorisation de l'artisanat d'art, car Couze bénéficie d'une réputation « village papetier ».

Les fiches seront diffusées aux membres du comité de pilotage.

Présentation de la semaine du développement durable :

Laëtitia VENDRAME présente le planning prévu au cours de la semaine du développement durable, qui se tiendra du 31 mars au 6 avril 2014, sur le thème de « Consommer local ».

Cf. Powerpoint « 2014.03.20 – Comité de pilotage A21 Couzot »

Débats :

Plusieurs sont unanimes à dire qu'il faut savoir consommer local et parfois payer un peu plus cher les produits pour faire vivre les petits commerces.

Questionnement : Pourquoi consommer local est plus cher alors même qu'il n'y a pas le transport ? Les produits étrangers sont souvent plus intéressants au niveau des prix.

Dominique SOUM : On paie aussi la qualité des produits. Pour produire de bons produits les producteurs sont amenés à investir et à mettre en place des moyens plus coûteux, ce qui se retrouve sur le coût final

Eric CROATTO : Consommer bio coûte moins cher au final. Par exemple, de la salle du conseil de la mairie, deux personnes souhaitent se rendre dans la cours de l'école. La première casse la fenêtre et se rend vite et directement dans cette cours. La seconde personne contourne en passant par les portes d'entrée respectives de la mairie et de l'école avant de se rendre dans la cours de l'école. Au final, le coût sera plus important pour la première personne si l'on tient compte des dommages qu'elle aura causés et des coûts de réparation de la fenêtre.

C'est la même chose pour la consommation biologique et locale des produits qui au final cause moins de dommages pour les hommes et l'environnement : la personne mangeant bio et local sera moins sujette à des maladies, moins consommatrice d'énergie, de carburant et donc polluera moins et l'agriculture biologique ne détruit pas l'environnement.

Ainsi, manger bio coûte moins cher si l'on tient compte de tous ces paramètres.

Christian ROLAND : Il connaît une zone d'exploitations qui a recouvert des affluents d'une rivière pour exploiter un champ de maïs, détruisant alors la faune et la flore locale. Cette exploitation utilise des désherbants ravageurs : l'herbe en bordure du champ est brûlée, de couleur marron et lorsqu'il pleut, l'aspect d'une pellicule d'huile au-dessus des flaques d'eau apparait.

Apéritif :

Anne-Marie MARQUAIS offre l'apéritif. Elle célèbre son dernier comité de pilotage en tant qu'adjointe. En effet, dans trois ans elle souhaite réaliser un beau projet familial : s'installer en Bretagne.

En attendant, elle continuera à venir au comité de pilotage A21 en tant que participante.

Madame le Maire remercie Anne-Marie pour son engagement auprès de la municipalité :

- Prise en charge des responsabilités d'un autre adjoint, durant un an, sans contrepartie financière ;
- Toujours dévouée et volontaire ;

Mr Bousquet la remercie également pour la bonne animation du Comité de Pilotage et Mr Roland souligne les très bons rapports qu'elle a eu avec les jeunes du service civique.

Anne-Marie remercie tous les participants et précise qu'elle a eu beaucoup de plaisir à animer le Comité de Pilotage et à travailler avec eux.

